



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Élaboration du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie du Nord-Pas-de-Calais

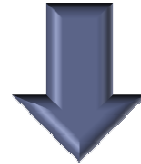
Atelier 3 « Transports et mobilité »

16 mai 2011

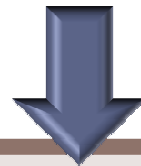


Le programme des trois réunions

Réunion n°1 : **compléter le diagnostic** régional et apprécier **les enjeux**



Réunion n 2 : se fixer des **objectifs** et **des grandes orientations** à horizon 2020 et 2050



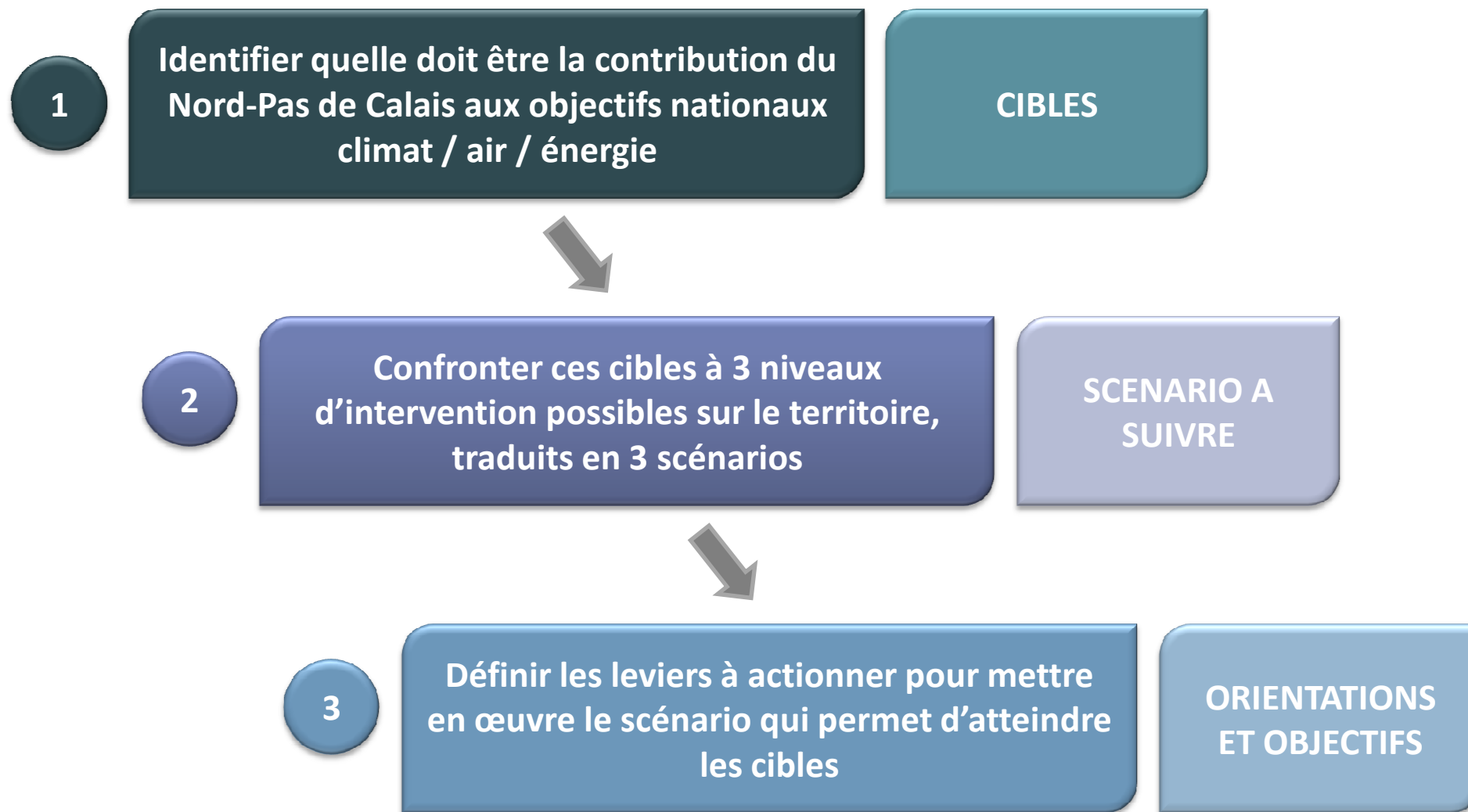
Réunion n°3 : **valider les orientations** retenues pour le SRCAE et préciser les **conditions de leur mise en œuvre**

Le déroulement de la réunion

14h	Mot de bienvenue
14h15	Retour sur la méthode qui a permis de définir les orientations du SRCAE
	Travail collectif sur les objectifs et orientations du SRCAE en matière de transports et de mobilité
<i>14h45</i>	<i>les orientations de court terme</i>
<i>15h45</i>	<i>les orientations de long terme</i>
<i>16h30</i>	<i>les orientations relatives aux modes de production et de consommation</i>
17h	Conclusion de l'atelier

**Retour sur la méthode qui a
permis de définir les
orientations du SRCAE**

Une démarche en 3 étapes :



Les principes de définition des cibles

Les cibles affichées dans le SRCAE du NPDC :

- *constitueront un minimum*
- *devront pouvoir être atteints*
- *doivent a minima être comparables à l'intensité d'effort au niveau national*
- *peuvent être supérieurs aux objectifs nationaux*

Les cibles retenues :

Viser une réduction de 20%, d'ici 2020, des consommations énergétiques finales par rapport à celles constatées en 2005

⇒ *déclinaison du 3 20*

Viser une réduction de 20%, d'ici 2020, des émissions de gaz à effet de serre par rapport à celles constatées en 2005

⇒ *déclinaison du 3 20*

Viser une réduction de 75%, d'ici 2050, des émissions de l'ensemble des GES par rapport à celles constatées en 2005

⇒ *déclinaison du Facteur 4*

Viser un effort de développement des énergies renouvelables supérieur à l'effort national (au minimum x3)

⇒ *déclinaison du 3x20*

Réduire les émissions des polluants atmosphériques dont les normes sont régulièrement dépassées : NOx et Particules

⇒ *respect des normes réglementaires*

Adapter le territoire régional aux impacts du changement climatique

⇒ *pas d'objectifs spécifiques*

Les 3 scénarios élaborés

**Pré-
Grenelle**

Une évolution sans les mesures du Grenelle de l'Environnement

Mesures Grenelle

L'évolution prévisible dans un contexte de mise en œuvre des mesures nationales du Grenelle et des directives européennes.

Objectifs Grenelle

L'évolution prévisible dans le cadre d'une mise en œuvre des mesures du Grenelle, des directives européennes et d'un ensemble de mesures techniques et organisationnelles visant une perspective 3 × 20 et Facteur 4 en région

L'impact des politiques d'adaptation au changement climatique et la scénarisation de l'évolution de la qualité de l'air ne sont pas encore intégrés à ces scénarios, mais le seront prochainement.

Les résultats de la scénarisation sur les consommations d'énergie

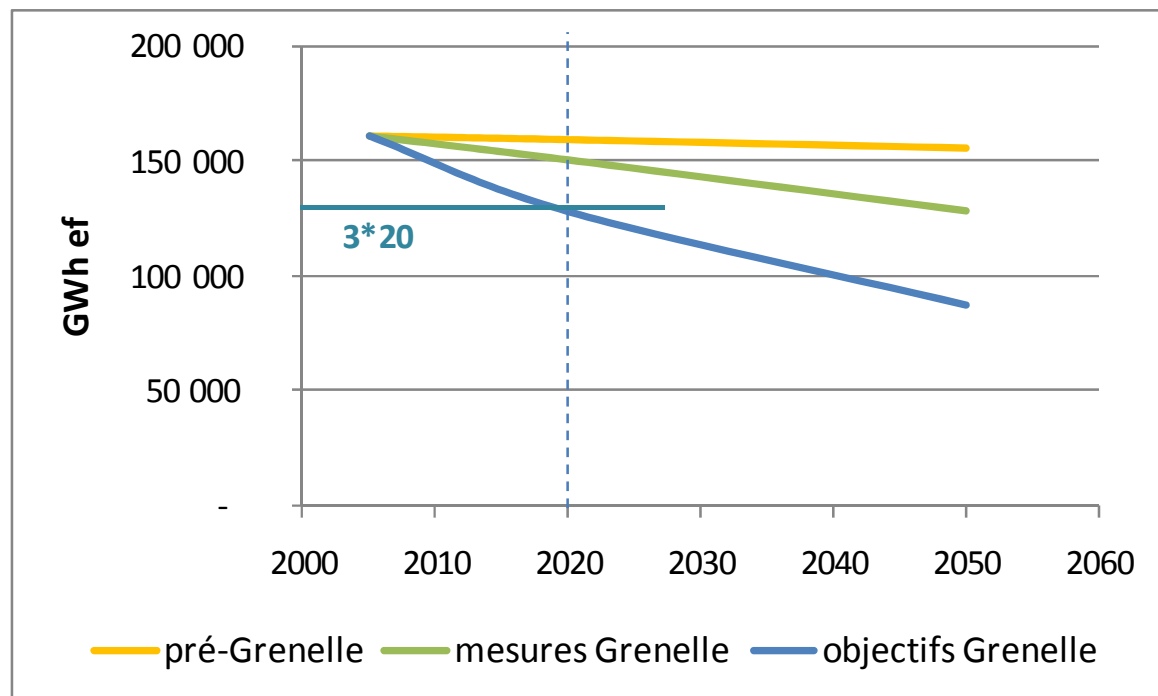
Pré-
Grenelle

Mesures
Grenelle

Objectifs
Grenelle

La mise en œuvre des mesures nationales du Grenelle de l'Environnement, telles que traduites aujourd'hui dans les faits, **ne permet pas l'atteinte de l'objectif de 20% d'économie d'énergie.**

L'ambition portée par le scénario Objectifs Grenelle s'inscrit pour sa part dans une perspective 3x20 : - 20% de conso énergétique en 2020



Les résultats de la scénarisation sur les émissions de GES

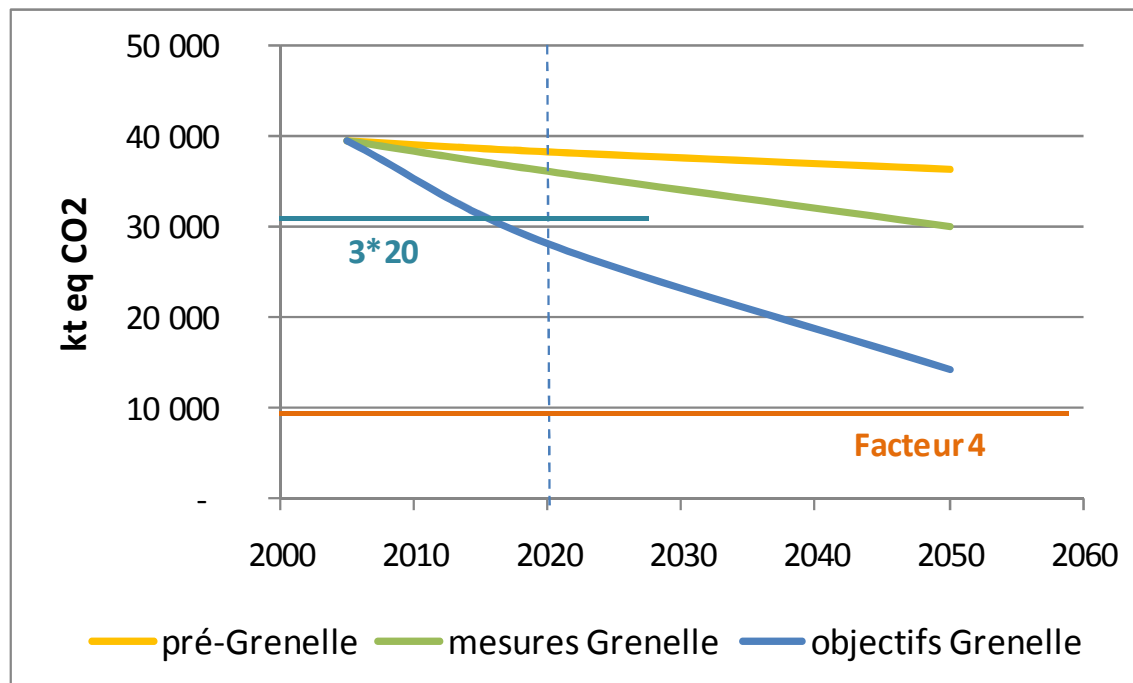
Pré-
Grenelle

Pas d'atteinte du 3*20 (-20% GES en 2020) ni du Facteur 4 (-75% GES en 2050)

Mesures
Grenelle

Objectifs
Grenelle

L'objectif de 20% de réduction des émissions de GES est atteint.

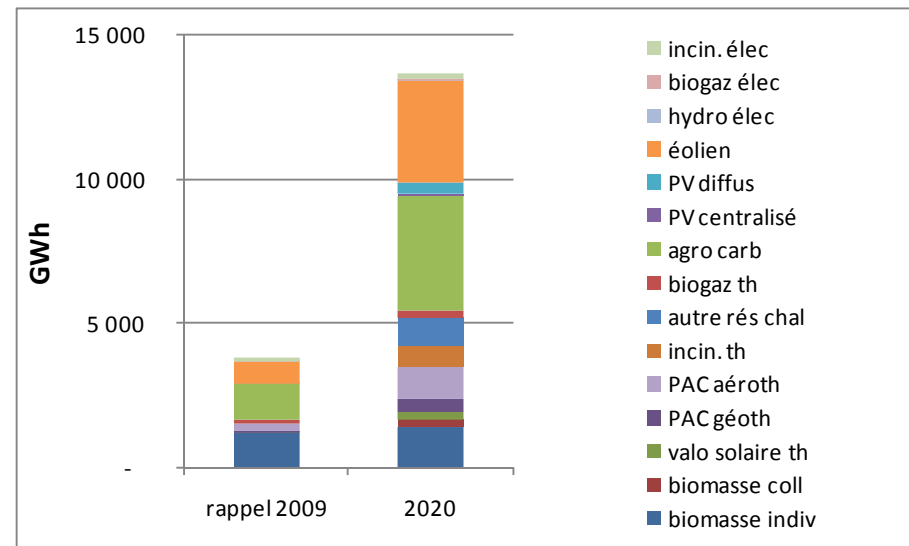


Les **objectifs du Facteur 4** restent pour l'instant très difficilement atteignables, même dans une perspective d'action volontaire ou l'on atteint une réduction de 60%.

Les résultats de la scénarisation sur la production d'ENR

Objectifs Grenelle

Part ENR dans conso	Sur conso totale	Hors sidérurgie
Situation 2009	2.8%	3.6%
Prospective 2020	11%	14%



Avec une multiplication par 4 de la production actuelle d'ENR (scénario objectifs Grenelle), la « barre » des 23% d'ENR dans le mix énergétique n'est pas atteinte.

La région part d'une situation existante sensiblement en retrait au regard de la moyenne nationale (11% en 2008)

(hors agrocarburants porté au niveau national) Effort principalement porté par : éolien, PAC aérothermiques (Air/Eau et non pas Air/Air), nouveaux réseaux de chaleur (Énergies fatales et ENR)

Des marges de manœuvre sur énergies marines, mais hors périmètre SRC AE

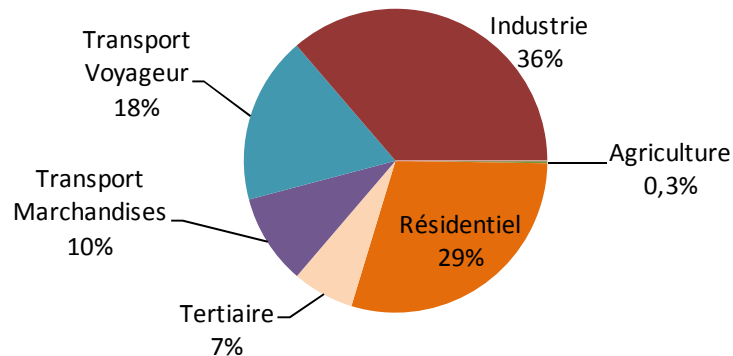
Le scénario retenu : le scénario Objectifs Grenelle

Objectifs Grenelle

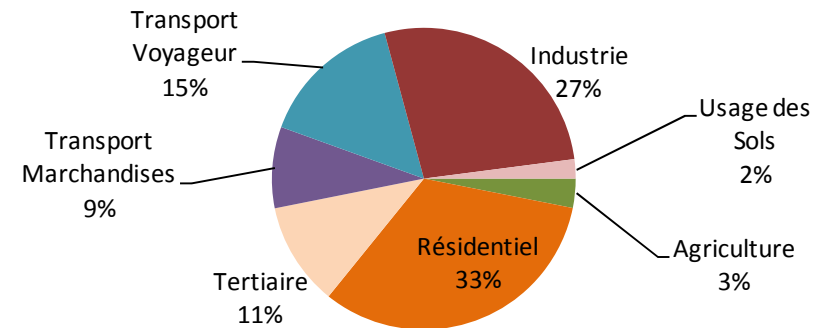
L'évolution prévisible dans le cadre d'une mise en œuvre des mesures du Grenelle, des directives européennes et d'un ensemble de mesures techniques et organisationnelles visant une perspective 3 20 et Facteur 4 en région

Ce scénario nécessite des efforts répartis entre secteurs :

Scenario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse de conso énergétique



Scenario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse d'émissions de GES



La définition du format des objectifs et orientations

- Un **point clé dans la réalisation du scénario** « Objectifs Grenelle »
- Un **élément tangible**, utilisable par les territoires pour les déclinaisons futures dans les documents de planification (PCET, PLU, PDU, SCOT...)
- Une proposition de **traduction opérationnelle des objectifs et orientations** sous forme « boîte à outils »

L'identification des pistes d'orientations et d'objectifs

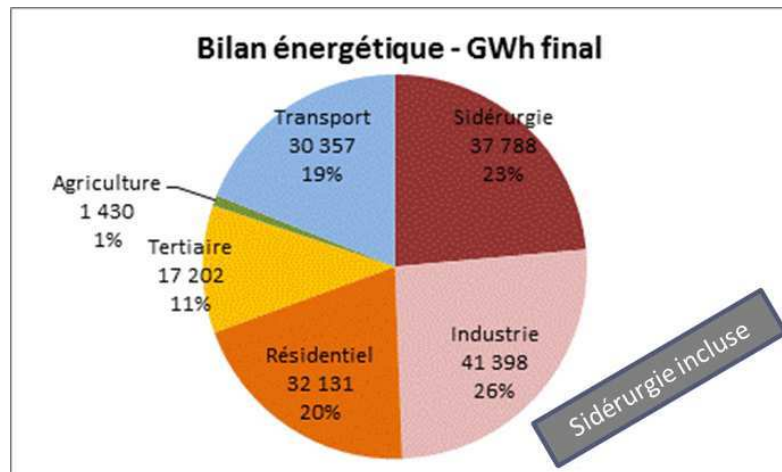
Pour décliner le Scénario Objectifs Grenelle, une valorisation :

- **des propositions réalisées lors des ateliers, CAP et COTER**
- **des contributions adressées par écrit**
- **des projets, plans, schémas et démarches en cours**
- **des expériences menées actuellement sur d'autres territoires (bonnes pratiques)**

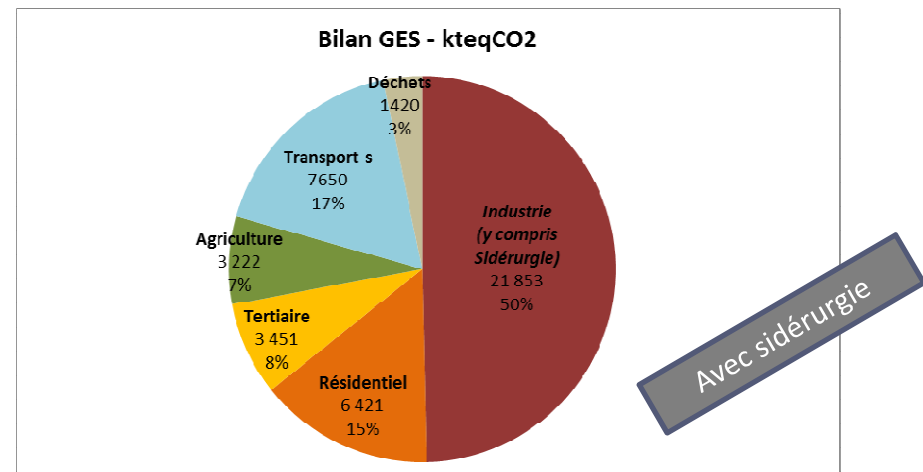
**Travail collectif sur les
objectifs et orientations du
SRCAGE en matière de
transports et de mobilité**

Rappel : les principales caractéristiques du secteur des transports

- Des émissions de poussières, de Nox, mais aussi de COV et de HAP
- 25% des consommations énergétiques hors sidérurgie contre 30% en France
- 17% des émissions de GES de la région (*reparti à hauteur de 61% pour le transport de voyageur et 39% pour le transport de marchandises*)



Consommation énergétique finale par secteur en région Nord-Pas-de-Calais
Source : NORENER, Energies Demain



Emissions de gaz à effet de serre par secteur
Source : NORCLIMAT, Energies Demain

Rappel : les principaux enjeux du secteur des transports

La réduction des déplacements routiers et de leur impact

66% des déplacements mais :

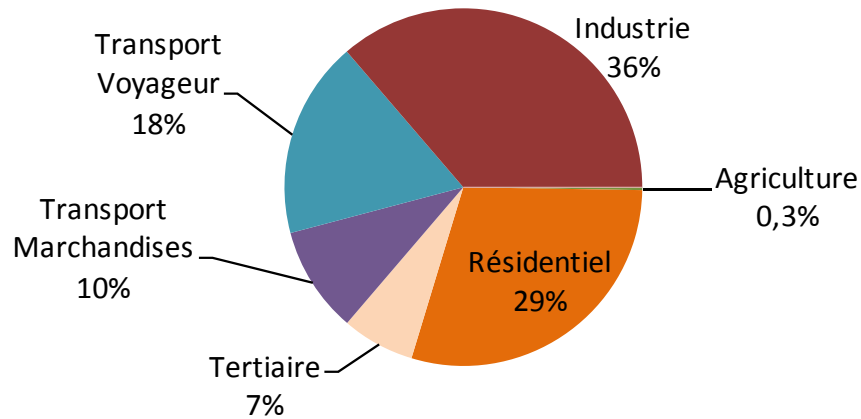
- 92% des consommations énergétiques du secteur des transports
- des pics de concentrations de polluants
- 93% des émissions de GES du secteur des transports

En particulier :

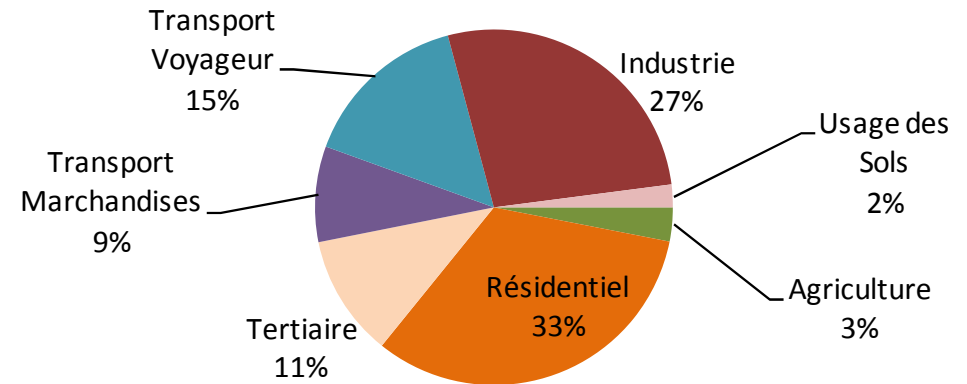
- **les déplacements domicile-travail (type déplacements radiaux)**
- **les déplacements intra-urbains courts (inférieurs à 3 km)**
- **le levier technologique**

Vision d'ensemble des orientations du secteur des transports

Scenario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse de conso énergétique



Scenario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse d'émissions de GES




Le secteur des transports représente :

- ✓ **28 % de l'effort à fournir pour réduire les consommations énergétiques**
- ✓ **24 % de l'effort à fournir pour réduire les émissions de GES**



8 orientation identifiées pour le transport de personnes

6 orientations identifiées pour le transport de marchandises



Les orientations à inscrire dans le
schéma

Transport de voyageurs

Orientation n°1

Freiner l'étalement urbain et n'accueillir de nouvelles populations et nouveaux services que dans les zones déjà urbanisées

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PLU
-....

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Ouverture de zones de développement prioritaires de l'habitat et des services autour des axes de transport en commun existants ou planifiés (DIVAT)

--

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ?

Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°2

Par une planification urbaine maîtrisée, développer une forte mixité fonctionnelle et ainsi chercher à réduire les portées des déplacements

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- Communes
-

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Aide au maintien de commerce de proximité
-

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ?

Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°3

Développer les « modes actifs » pour que marche à pied et vélo représentent, à l'horizon 2050, la totalité des déplacements de moins de 1 km, les deux tiers des déplacements de 1 à 3 km, et le tiers des déplacements de 3 à 5 km

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PDU
-

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Aménager des itinéraires cyclables sécurisés
- Intégration de la circulation cycliste par un marquage sur chaussée sur tous les itinéraires fréquentés par les cyclistes
-

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°4

Mener une politique volontariste de développement de l'usage des transports en commun afin de le faire croître de 50% d'ici 2020, et de permettre un doublement avant 2050 (trajets inter-urbains, intra-urbains et radiaux)

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PDU
-

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Augmentation de l'offre
- Bus : privilégier les arrêts sur chaussée afin de ralentir la circulation automobile en préservant l'espace public
-

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°5

Accompagner les améliorations technologiques des véhicules

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- Communes (via PCET)

-

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Remplacement des flottes captives par véhicules électriques

--

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°6

Porter le nombre moyen de personnes par voiture à 1.2 en 2020 et 1.5 en 2050 notamment en favorisant le co-voiturage en particulier sur les trajets domicile/travail

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PCET
-

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Mettre en place un Club des PDE
- Développer les « points Stop »
- réflexions similaires autres modes ?
-

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°7

Eviter une part des déplacements domicile/travail et professionnels de longue portée notamment en favorisant le développement du télétravail et de la téléconférence

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PCET
- Entreprises internationales
-

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Organiser des journées d'information, en lien avec CCI, sur le télétravail
-

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°8

Généraliser les pratiques d'éco-conduite

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PCET
-

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Monter un partenariat avec les auto-écoles pour intégration de l'éco-conduite dans l'apprentissage à la conduite
-

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation spécifiques à la qualité de l'air issus de la directive européenne relative à la qualité de l'air et proposées par l'agence européenne de l'environnement

taxation en fonction de la congestion de la circulation (péage urbain à prix variable),
adoption de normes locales de stationnement contraignantes (restriction, tarifs différenciés...)
établissement de «zones à faibles émissions» (ZAPA en France)
Mettre en place ou renforcer les limites de vitesse

Ces orientations vous semblent-elles à reprendre et à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation


- PCET
-....

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Monter un partenariat avec les auto-écoles pour intégration de l'éco-conduite dans l'apprentissage à la conduite-

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?



Les orientations à inscrire dans le schéma

Transport de marchandises

Orientation n°9

Viser une relocalisation des productions alimentaires (brutes et transformées) permettant de substituer 5% des approvisionnements extra-régionaux par des approvisionnements régionaux en 2020. Atteindre 15% en 2050

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PCET
- PLU
-

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Travail partenarial avec restauration scolaire pour utilisation de produits locaux de saison
- Réserver ressources foncières à l'agriculture périurbaine
-

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°10

Opérer un transfert de fret depuis la route vers les transports fluviaux en profitant de la mise en service du Canal Seine Nord Europe

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

-

-

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

-

--

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°11

Développer le transport de marchandises par rail en visant une augmentation de la part modale du fer de 15% à l'horizon 2020 et de 40% à l'horizon 2050

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

-

-

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

-

--

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°12

Mettre en œuvre une politique de desserte urbaine par « véhicules propres » permettant une baisse de 15% d'ici 2020 des flux de marchandises par camions de moins de 3,5t

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

-

-

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

-

--

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°13

Favoriser la mise en œuvre d'une organisation logistique plus efficace permettant une augmentation des taux de remplissage de 15% en 2020 et 40% en 2050

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- grandes entreprises de transports et d'entreposage

-....

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

-

--

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°14

Accompagner les améliorations technologiques des véhicules

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

-

-

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

-

--

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation spécifiques qualité de l'air proposées par l'agence européenne de l'environnement

Accompagner les améliorations technologiques des véhicules

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

-

-

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

-

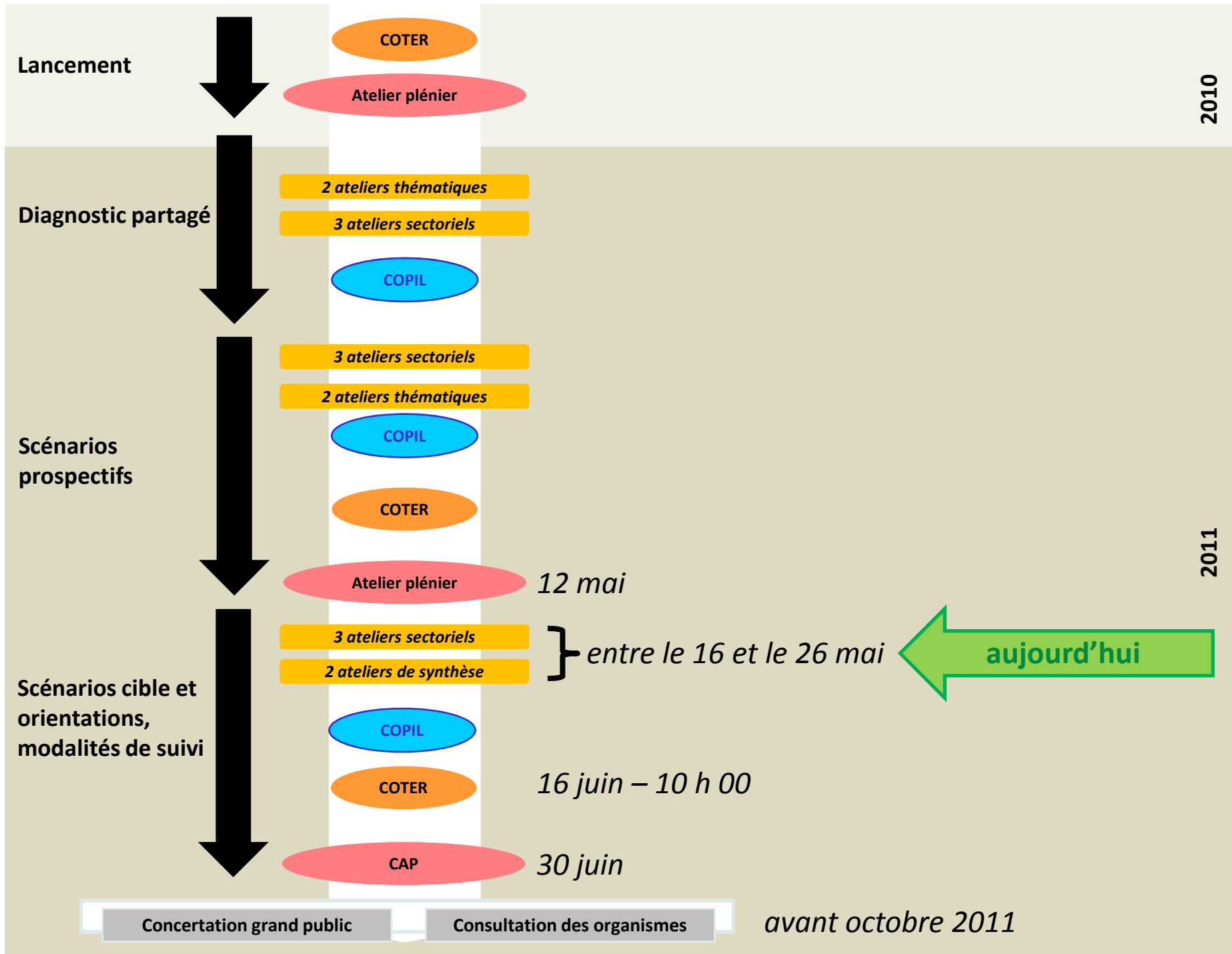
--

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ? Voulez-vous ajouter d'autres ?

Au-delà de ces orientations sectorielles, quelles sont les orientations transversales visant une **évolution des modes de production et de consommation** à inscrire dans le SRCAE ?

Quelles sont les prochaines échéances ?



Pour mémoire : comment contribuer à l'issue de l'atelier ?



Une plate-forme collaborative pour accéder aux documents présentés en séance :

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-SRCAE>



La possibilité d'adresser vos remarques et compléments par mail à

srcae.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

srcae.environnement@nordpasdecalais.fr



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Merci pour votre participation

